

## ***Un peu d'histoire pour mieux comprendre***

**1965**- Pour répondre à un besoin de formation des jeunes gens du canton dans le secteur de l'agriculture en l'absence de structures éducatives officielles, un groupe d'amis prend l'initiative de **créer une école agricole de la région de Pertuis (association loi 1901)**.

Jean CLAPIER en est le président fondateur.

A la même époque, la gendarmerie quitte le village libérant d'immenses locaux propices à l'installation de la nouvelle école agricole. Les administrateurs de l'époque empruntent la somme nécessaire à l'acquisition, en garantissant l'emprunt sur leurs propres deniers. S'ajoute une souscription auprès des habitants du secteur pour boucler le financement.

**1970** - Avènement des lycées agricoles départementaux et amélioration des moyens de communication dans les départements concourent à l'affaiblissement du potentiel d'activité de la petite structure agricole cantonale.

**1974** - Sur décision nationale du secteur forestier de créer des centres de formation aux métiers de la forêt, les administrateurs de l'association décident d'un changement d'orientation. Christian SALVIGNOL est chargé de la création et de la direction du Centre Forestier. Ce qu'il fera avec l'aide efficace de son épouse Nicole et des premiers salariés embauchés dont certains font encore partie de l'équipe.

**1975** - La petite école agricole devient **Centre Forestier de la région Provence Alpes Côte-d'Azur**.

Le Centre Forestier adhère à l'UNREP, fédération des établissements d'enseignement agricole créée en 1925.

Rapidement, l'augmentation des effectifs rend impossible le maintien des activités dans les locaux existants.

**1984** - Il est question de déménager devant le manque de place.

**1989** - le **projet de construction des nouveaux locaux** du Centre Forestier voit le jour. Le conseil municipal de La Bastide des Jourdans propose plusieurs sites pour la nouvelle installation. Celui de Pié de Gâche est retenu.

La démarche s'inscrivant dans la politique forestière du Conseil Régional, ce dernier apporte un concours essentiel et déterminant dans la réalisation des nouveaux locaux. L'Etat, le Conseil Général du Vaucluse, la profession ainsi que nombre de familles apporteront également leur concours financier à la construction du nouveau centre. Ce dernier engagera ses fonds propres pour une part importante.

La profession et les pouvoirs publics attendent beaucoup du nouveau centre et voient en lui une vitrine de la filière forêt/bois. Attentif à ces aspirations, le Centre Forestier privilégie le bois, et notamment le **bois régional**, dans la construction et adopte également le bois comme source d'énergie pour son chauffage.

**1990** - Un soir de Mai, **Jean Claude GAUDIN, Président du Conseil Régional**, et Jean CLAPIER président du Centre Forestier inaugurent la nouvelle structure devant 600 personnes .

Un spectacle théâtral de plein air "l'incroyable histoire de la filière bois" sera le clou de la soirée. Il sera ensuite répété 5 fois pour les élèves des lycées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En quelques années, les effectifs passent de 110 à 340 jeunes et adultes en formation. Du CAP au brevet de technicien, le taux de réussite aux examens est supérieur à la moyenne nationale. Le Centre Forestier veillant attentivement à répondre aux besoins exprimés par la profession, le placement des anciens élèves et apprentis se fait dans des conditions satisfaisantes.

Ces résultats témoignent du niveau élevé d'engagement de l'ensemble des acteurs du Centre qui compte désormais 45 salariés.

Jean CLAPIER, président du Centre Forestier, s'entourera en permanence de parents d'élèves et d'apprentis ainsi que de professionnels pour assurer un développement cohérent et harmonieux des activités.

**1997 - Jean CLAPIER** nous quitte subitement après 32 ans d'efforts incessants pour le succès du Centre. Il laissera une œuvre considérable.

Le conseil d'administration, composé essentiellement de parents d'élèves et d'apprentis et de parents d'anciens élèves et d'anciens apprentis, est désormais présidé par **Antoine GUTIERREZ**, lui-même père d'un ancien apprenti.

**1998** - Un des grands chantiers décidés avec lui aboutit : Sur décision des Nations Unies, le Centre Forestier est choisi pour l'organisation d'un **séminaire international** sur les formations forestières à La Bastide des Jourdans. 100 participants provenant de 18 pays différents feront le succès de l'opération dont une des conséquences sera l'aboutissement d'une initiative du centre : la création d'un réseau international des centres de formation aux métiers de la forêt activé depuis son site internet.

Les grands chantiers se poursuivent: soucieux de consolider le développement du centre et de répondre au plus près des besoins de ses clients, le conseil d'administration décide l'engagement du Centre Forestier dans une démarche qualité.

**1999** - Conformément à la nouvelle loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, le Centre Forestier s'engage activement dans la voie des 35h et de la création d'emplois qui en résulte, en signant un accord d'entreprise avec les représentants du personnel.

**2003** - Le Centre Forestier compte désormais 4 grandes activités : Les formations scolaires, l'apprentissage, la formation professionnelle continue et les activités internationales.

En mai 2003, le Centre Forestier inaugure son complexe sportif qui vient s'ajouter à ses installations. Un investissement aussi important que très utile.

**2005** - Le Centre Forestier a organisé le **1<sup>er</sup> congrès international des centres de formation aux métiers de la forêt**. Les centres européens et leurs partenaires professionnels ont décidé du principe d'un travail en réseau permanent; les premiers bénéficiaires seront les apprenants.

**2007** - Les activités internationales et la formation continue connaissent le développement attendu. Le concept de la formation tout au long de la vie prend sa dimension. Une nouvelle formation s'ouvre : le bacpro par alternance. L'atelier a été transformé pour être encore au plus près des besoins.

**2008** - Le Centre Forestier poursuit ses avancées comme il n'a jamais cessé de le faire, en s'adaptant à un environnement économique, politique, pédagogique, social et technologique en perpétuel changement.

Son projet est consultable sur l'internet [www.forestier.org](http://www.forestier.org).